RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/010907

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *PERPIGNAN* Date : 16/11/2017

494167

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/010907**
n°de gestion : **1999B00007**
n°SIREN : **421 358 144 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 15/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABELANET DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN (P-O)

494167

N° 2050-SD 2017

(1) **BILAN - ACTIF**

Certifié exact

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : MARCHE DE GROS Hall A Local N ° 7 66000 PERPIGNAN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 42135814400010 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	277 457	AI	277 457
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 400	AS 7 907	492
	Autres immobilisations corporelles	AT	190 121	AU 189 329	792
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	19 422	CV	19 422
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	5 931	BI	5 931
	TOTAL (II)	BJ	501 331	BK 197 236	304 095
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	73 537	BY 68 475	5 063
	Autres créances (3)	BZ	365 954	CA	365 954
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE	
	Disponibilités	CF	114 120	CG	114 120
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 039	CI	1 039
	TOTAL (III)	CJ	554 650	CK 68 475	486 175
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 055 981	IA 265 711	790 270

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 931 — (3) Part à plus d'un an : CR 73 537

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2051-SD2017

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)	DA	38 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 815
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	647 055
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 387
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	727 407
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	89
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 892
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 370
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 512
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	62 863
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	790 270

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	62 863
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	99

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2052-SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC			FC	
	Production vendue biens *	FD / FE / FF			FF	
	Production vendue services*	FG / FH / FI	50 000		FI	50 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	50 000		FL	50 000
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	6 164
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	56 164
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	(18 559)
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 520
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	15 866
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	16 845
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	17 671
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	38 492
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	928
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	7 380
	Total des produits financiers (V)				GP	8 308
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	38
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	38
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	8 270
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	46 762

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2053-SD 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 596
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 263
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 594
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 594
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 331)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	7 044
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	78 734
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	40 347
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	38 387

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	15 553
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
REGUL DE TIERS	15 553	11 596
Prduits des cessions		2 667

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 931	UV	5 931	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	73 537				73 537
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 848		1 848		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	350 000		350 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	928		928		
	Charges constatées d'avance	VS	1 039		1 039		
	TOTAUX	VT	433 283	VU	359 745	VV	73 537
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	89	89		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	27 892	27 892		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 765	4 765		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 036	5 036		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	21 569	21 569		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 512	3 512		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	62 863	VZ 62 863		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2017

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(3 254)		Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	(3 254)		(N B Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH		

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	(1 659)
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	3 432
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	1 746
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	3 520
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	15 866
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	15 866
TVA	— Montant de la T V A collectée	YY	10 533
	— Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	9 314
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*	ØB	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont apprentis ; handicapés)	YP	0
	— Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP ; — Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)	ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH	

REGIME DE GROUPE *							
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION

Annexe

aux comptes annuels de

l'exercice clos le

31/12/2016

Montants en EUR

S.A.S.U. ABELANET
453 Avenue de MILAN – 66000 PERPIGNAN

1 Faits caractéristiques de l'exercice

La SASU ABELANET DISTRIBUTION, dont le siège social est à Perpignan, a donné en location gérance à la SAS PEDRERO le fonds de commerce de produits et instruments de boulangerie et pâtisserie, et ce à compter du 1er septembre 2015, de ce fait il n'y a eu d'activité commerciale durant l'exercice 2016.

2 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation de éléments inscrits an comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis dans le respects des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition , la comptabilisation et évaluation des actifs

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leurs prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Option de **traitement des charges financières** :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Types d'immobilisations	Durée
Constructions	20 à 30 ans
Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Mobilier informatique	3 ans

Immobilisations financières

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brut, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dés lors que ces créances date de la fin de l'activité commerciale soit depuis le 31 aout 2015.

Capitaux propres :

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3815	10.00 €
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3815	10.00 €

Fonds commercial :

Valeurs au 31 décembre 2016 : 277 457 €

Charges à payer :

Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	27 892
Dettes fiscales et sociales	31 370
Dettes financières et comptes rattachés	
Autres dettes	3 601
Total	62 863

S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION

453 Av. de Milan
Grand Saint Charles

66 000 PERPIGNAN

EXERCICE 2016

Rapports
du Commissaire aux comptes

A.E.C.AUDIT
Commissaires aux comptes associés

S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION

au capital de 38 150 €.

453 Av. de Milan – Grand Saint Charles

66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

MICHEL TOMAS
Commissaire aux comptes
A.E.C. AUDIT S.A.R.L.
Tecnosud – 607 rue Félix Trombe
66100 PERPIGNAN

S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION

au capital de 38 150 €.

140 avenue Victor Dalbiez

66000 PERPIGNAN

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 31 Août 2011, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

1- Le fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 277,4 K€, est évalué à sa valeur historique.
L'examen des conditions de la cession des actions ainsi que des conditions de la location gérance écarte tout indice de dépréciation.

2- La recouvrabilité des créances et le traitement des clients douteux ont été examinés à partir du dénouement desdites créances sur l'exercice et postérieurement jusqu'à l'arrêté des comptes.

3- La demande de la société de clôture de certains comptes bancaires a fait émerger l'existence d'un compte dont les mouvements n'étaient pas enregistrés en comptabilité au titre de l'exercice 2016, et des exercices antérieurs. Nous avons obtenu par confirmation directe le détail des mouvements en cause et apprécié leur impact sur la sincérité des comptes N et N-1.
Les deux flux identifiés ont été régularisés sur l'exercice 2016 et ne présentent pas un impact significatif sur les comptes de l'exercice ou de l'exercice antérieur.

4- Le compte courant d'associé débiteur concernant la société PEDRERO a été analysé au regard de la justification juridique et plus particulièrement contractuelle de cette avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, ce document ne nous ayant pas été communiqué lors de la clôture du présent rapport.

Fait à PERPIGNAN, le 20 octobre 2017

Le Commissaire aux comptes
SARL AEC Commissariat
Michel TOMAS

ABELANET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 38 150 euros
Siège social : 453 Avenue de Milan Grand Saint-Charles
66000 PERPIGNAN
421 358 144 RCS PERPIGNAN

COPIE GREFFE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 38 387,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice		38 387,00 euros

AFFECTATION

Dividendes		
A titre de dividende	38 387,00 euros	
Total	**38 387,00 euros**	**38 387,00 euros**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN REÇU LE :
10907

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 10,06 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 octobre 2017.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2015	117,96	0,00	0,00
31 décembre 2014	61,86	0,00	0,00
31 décembre 2013	0,00	0,00	0,00

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Philippe PEDRERO

